

ARRÊTÉ du 23 NOV. 2011

**portant nomination de représentants de l'administration
et constatant l'élection des représentants du personnel
à la commission administrative paritaire compétente à l'égard des
adjoints administratifs**

Le ministre de la culture et de la communication,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 , modifié, relatif aux commissions administratives paritaires ;

Vu l'arrêté du 15 juillet 2011 fixant les modalités des élections des représentants du personnel aux commissions administratives paritaires du ministère de la culture et de la communication ;

Vu le procès-verbal de dépouillement des votes du 21 octobre 2011 pour l'élection des représentants du personnel à la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des adjoints administratifs ,

ARRÊTE

Article 1^{er} : Sont désignés en qualité de représentants de l'administration au sein de la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des adjoints administratifs :

TITULAIRES :

M. Alain TRIOLLE	Chef du service des ressources humaines
M. Maël GUILBAUD-NANHOU .	Chef du bureau de la qualité comptable à la sous-direction des affaires financières du Secrétariat général
M. Jean-Pierre GANIER .	Adjoint au chef du bureau des ressources humaines à la sous-direction des affaires financières et générales de la direction générale des patrimoines
M. Benoît PROUVOST .	Chef du bureau des affaires générales à la sous-direction des affaires financières et générales de la direction générale de la création artistique
Mme Isabelle SANDRET-LECLERCQ,	Secrétaire générale de la direction régionale des affaires culturelles des Pays-de-la-Loire
Mme Fabienne KLEIN .	Secrétaire générale de l'École nationale supérieure des Beaux-Arts.

Mme Anne NOUGIER . Secrétaire générale de la direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France

Mme Hélène GUICQUERO . Secrétaire générale de la direction régionale des affaires culturelles d'Auvergne

SUPPLÉANTS :

M. Marc OBERLIS Sous-directeur des métiers et des carrières – Secrétariat général

Mme Florence THIBAudeau . Adjointe au chef du bureau du fonctionnement des services à la sous-direction des affaires financières et générale du Secrétariat général

M. Arnaud PLANEILLE . Responsable du pôle Ressources humaines au service à compétence nationale des archives nationales

Mme Marléna GORGE . École nationale supérieure d'architecture de Paris-la-Villette

Mme Isabelle PICAULT . Directrice des études de l'école nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaquais

M. Serge CALLIGARIS . Chef du bureau des affaires générales à la direction générale des médias et des industries culturelles

Mme Anne DIDELOT . Responsable des ressources humaines à la direction régionale des affaires culturelles d'Alsace

Mme Marie-Chantal ROUX . Secrétaire générale de la direction régionale des affaires culturelles du Limousin

Article 2 : La présidence est déléguée de plein droit dans les conditions prévues à l'article 27 du décret du 28 mai 1982.

Article 3 : Est constatée l'élection en qualité de représentants du personnel à la commission administrative paritaire compétence à l'égard du corps des adjoints administratifs pour une durée de 4 ans à compter du 16 novembre 2011, des agents dont les noms suivent :

- Pour les adjoints administratifs principaux de 1^{ère} classe :

Titulaires	Suppléants	OS représentées
- Mme Violetta LIBAR	- Mme Marie-Christine AUBRY	CGT Culture
- M. Jean-François FEDERICI	- Mme Isabelle DUMOUSAUD	UNSA

- Pour les adjoints administratifs principaux de 2^{ème} classe :

Titulaires	Suppléants	OS représentées
- Mme Emmanuelle CLOPEAU	- Mme Corinne PATENTREGER	CGT Culture
- Mme Laurence HAMELIN	Mme Éva STELLA-MORAGUES	SNAC FSU

- Pour les adjoints administratifs de 1^{ère} classe :

Titulaires	Suppléants	OS représentées
- Mme Jeanne JOLLIVET	- Mme Bernardina HAAS-BENFREDJ	CGT Culture
- M. Henri KONDI	Mme Cécile BAUDUIN	SUD Culture

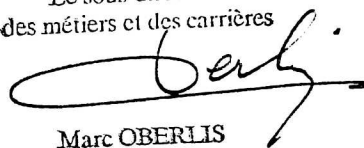
- Pour les adjoints administratifs de 2^{ème} classe :

Titulaires	Suppléants	OS représentées
- Mme Nesrine YOUSSEF-ISSA	- Mme Emmanuelle PARENT	CGT Culture
- Mme Naïma ZANDAGUE	- Mme Virginie GERARD	CGT Culture

Article 4 : Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 23 NOV. 2011

Le sous-directeur
des métiers et des carrières



Marc OBERLIS